



Taxe d'apprentissage 2026

Entreprises, agissez pour
l'égalité des chances avec
l'Entraide Scolaire Amicale

Qui sommes nous ?

Acteur majeur du mentorat en France depuis 1969, l'Entraide Scolaire Amicale agit pour l'égalité des chances en accompagnant individuellement des enfants, du CP à la terminale, en grande difficulté scolaire issus de milieux défavorisés.

Notre mission : Conduire ces enfants vers la réussite et l'autonomie

L'Entraide Scolaire Amicale en quelques chiffres :

5600

enfants
accompagnés

110 000

depuis 1969

4700

mentors

88%

améliorent leurs résultats scolaires

Le mentorat de l'E.S.A, un mode d'action unique !

- **Un mentor dédié et personnalisé**
- **Des échanges 100% en présentiel**, au domicile de la famille
- **Un accompagnement hebdomadaire**, dans la durée
- **Une action globale**, qui porte sur la maitrises des savoirs académiques, l'ouverture au monde et l'implication des familles.

Grâce à vous, en 2026, nous pourrons :

- Accompagner **davantage d'enfants en difficultés**
- Former **plus de mentors** pour un accompagnement encore plus qualitatif
- Développer **les sorties culturelles**, les activités sportives et les ateliers de découverte du monde professionnel
- Ouvrir de **nouvelles antennes locales**

Comment affecter votre solde de taxe d'apprentissage à l'E.S.A ?

- 1 Connectez-vous à www.soltea.education.gouv.fr
- 2 Choisissez l'Entraide Scolaire Amicale comme bénéficiaire
- 3 Indiquez le % du solde de la taxe d'apprentissage que vous souhaitez affecter à notre association

Nous identifier sur Soltéa

- ✓ **Nom** : Entraide Scolaire Amicale (E.S.A)
- ✓ **SIRET** :
424 239 374 00046

Pour toute question, contactez :
emilie.corvest@entraidescolaireamicale.org ou 07 63 74 96 63